

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**- Réunion du 21 SEPTEMBRE 2023 -**

DELIBERATIONS EXAMINEES EN SEANCE

N° DELIBERATIONS	OBJET
<b>CM-23-100</b>	Installation d'un nouveau conseiller municipal
<b>CM-23-101</b>	Compte-rendu des délégations du Maire dans le cadre de l'article L 2122-22 du CGCT
<b>CM-23-102</b>	Mise en place du dispositif Territoire en Action (TEA)
<b>CM-23-103</b>	Cité des vins : Choix d'un nouveau prospect suite au désistement de la société ANAHOME
<b>CM-23-104</b>	CFDB : organisation des festivités de la vente des vins 2023
<b>CM-23-105</b>	Acceptation de don d'œuvre de M. SUBERVIE
<b>CM-23-106</b>	Création de tarifs pour l'édition 2023 du festival Belen (articles logotés)
<b>CM-23-107</b>	Dépôt-vente dans les boutiques des musées municipaux
<b>CM-23-108</b>	Relations contractuelles entre la Ville et les Hospices civils de Beaune pour l'organisation de la vente des vins 2023
<b>CM-23-109</b>	Bibliothèque : Convention cadre de prêt de matériel avec la Médiathèque de la Côte d'Or
<b>CM-23-110</b>	Attribution d'une subvention exceptionnelle au profit de l'association Beaune Hand Ball
<b>CM-23-111</b>	Attribution d'une subvention exceptionnelle au profit de l'association Tour Auto
<b>CM-23-112</b>	Modification des tarifs de cartes d'abonnement "Sport Piscine"
<b>CM-23-113</b>	Modification des Tarifs de l'Espace Jeunes suite à son rattachement aux Espaces beunois
<b>CM-23-114</b>	Modification de taux d'emploi entraînant la suppression de l'emploi initial
<b>CM-23-115</b>	Modification d'emploi
<b>CM-23-116</b>	Augmentation du taux de mise à disposition d'un agent de la ville auprès de la Communauté d'Agglomération
<b>CM-23-117</b>	Approbation du programme de maîtrise d'œuvre pour l'extension, le réaménagement et la rénovation de l'école maternelle Blanches Fleurs
<b>CM-23-118</b>	Avenant au bail emphytéotique au profit de Télédiffusion de France
<b>CM-23-119</b>	Equipement public exceptionnel en vue de la réalisation d'un projet d'aménagement - Chemin de la Maladière

N° DELIBERATIONS	OBJET
CM-23-120	Installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE) Beaune Brioches - groupe La Boulangère
CM-23-121	Servitude au profit de la société Beaune Thiers
CM-23-122	Désaffectation Parcelle Rue Henri Dunan - Parcelle AP 372
CM-23-123	Déclassement Parcelle Rue Henri Dunan - Parcelle AP 372
CM-23-124	Désaffectation Rue Jules Muratier
CM-23-125	Déclassement Rue Jules Muratier
CM-23-126	Désaffectation Parcelle Allée des Peupliers - BH 685
CM-23-127	Déclassement Parcelle Allée des Peupliers BH 685
CM-23-128	Désaffectation Parcelle Rue de Vignoles
CM-23-129	Déclassement Parcelle Rue de Vignoles
CM-23-130	Désaffectation Rue Motte de Gigny
CM-23-131	Déclassement Rue Motte de Gigny
CM-23-132	Désaffectation Chemin rural Route de Challenges
CM-23-133	Déclassement Chemin Rural Route de Challenges
CM-23-134	Désaffectation Rue du Moulin Noize (Hôtel Voco)
CM-23-135	Déclassement Rue du Moulin Noize (Hôtel Voco)
CM-23-136	Désaffectation Parcelle Rue Henri Dunan - Parcelles AP 493 et 495
CM-23-137	Déclassement Parcelle Rue Henri Dunan - Parcelles AP 493 et 495
CM-23-138	Mise à disposition de terrain au profit de la Communauté d'Agglomération
CM-23-139	Acquisition Champ de Chavet
CM-23-140	Rapport Annuel 2022 de l'ARS sur la qualité des eaux destinées à la consommation humaine
CM-23-141	Convention d'occupation Sociale Orvitis
CM-23-142	Convention constitutive de Groupement de commande pour la réalisation des vérifications réglementaires pour la Commune de Beaune et son CCAS ainsi que la Communauté d'Agglomération
CM-23-143	Convention constitutive de Groupement de commande pour un hébergement mutualisé des sites internet de la Commune de Beaune et de la Communauté d'Agglomération

N° DELIBERATIONS	OBJET
<b>CM-23-144</b>	Convention constitutive de Groupement de commande pour l'externalisation et la mutualisation de la fonction de Délégué à la protection des données pour la Commune de Beaune et son CCAS ainsi que la Communauté d'Agglomération
<b>CM-23-145</b>	Tarifs d'occupation du Domaine Public de l'Aérodrome
<b>CM-23-146</b>	Mise à jour des APCP
<b>CM-23-147</b>	Décision modificative n° 3
<b>CM-23-148</b>	Acceptation de Legs Lespinard